

L'écologie intégrale : un point de vue romain

par Tebaldo Vinciguerra

Résumé de la conférence prononcée le 28 novembre 2017 par M. Tebaldo Vinciguerra, membre du Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral, lors du cycle 'Quelques figures contemporaines de l'engagement chrétien pour l'écologie' organisé par la Chaire Jean Bastaire à l'Université Catholique de Lyon

Quelques rappels sur l'usage du concept « intégral ».

Jean XXIII, avec [*Mater et magistra*](#), demandait déjà que l'éducation catholique soit 'intégrale', qu'elle considère tout type de devoir, afin de pouvoir se comporter catholiquement dans tous les aspects de sa vie : pouvoir être un parent ou un conjoint catholique, un catholique dans son travail, ou encore dans le cadre d'un engagement politique, de ses loisirs. Ainsi, dans cette encyclique, il était déjà question du développement intégral de la personne[1].

L'adjectif 'intégral' se retrouve ensuite à plusieurs reprises dans la constitution pastorale [*Gaudium et spes*](#) : vocation intégrale, perfection intégrale, formation culturelle intégrale de la personne.

Dans la foulée, [*Populorum progressio*](#) parle de « développement intégral », défini par la formule « promouvoir tout homme et tout l'homme » ([*PP 14*](#)). Il s'agit de comprendre les exigences du développement de la personne, de son épanouissement, de son cheminement vers une vie riche de sens. Mais aussi, à la suite du Concile Vatican II, d'y inclure une préoccupation pour le développement de 'tous' les hommes. Entrent en considération la dimension communautaire et internationale, le souci pour la justice sociale et l'équité. Paul VI était conscient des situations de pauvreté et d'exploitation, ainsi que du désir des peuples jeunes de jouer une « part active dans la construction d'un monde meilleur » ([*PP 65*](#)).

Jean-Paul II, à maintes reprises, approfondit la formule de Paul VI. Rappelons son

insistance dans [Sollicitudo rei socialis](#) sur le « paramètre intérieur propre à l'homme », indispensable afin de poursuivre un véritable développement qui respecte les exigences de la nature corporelle comme de la nature spirituelle de l'homme ([SRS 29](#)).

Quant à Benoît XVI, en 2009, il consacre l'encyclique [Caritas in veritate](#) ([CV](#)) au développement intégral. La même année, la Commission théologique internationale élabore la réflexion *À la recherche d'une éthique universelle. Nouveau regard sur la loi naturelle*, expliquant que l'« écologie intégrale doit promouvoir ce qui est spécifiquement humain tout en valorisant le monde de la nature dans son intégrité physique et biologique » (§ 82).

Enfin, sans prétendre présenter ici toute la richesse de l'encyclique [Laudato si'](#) ([LS](#)), restons sur le leitmotiv « tout est lié » et le fait que le 4ème chapitre est précisément consacré à l'écologie intégrale. En parlant d'un 'point de vue romain' sur ce texte, nous évoquons les dicastères qui accompagnent le pape dans son travail. Un point de vue privilégié car il permet d'observer, globalement même si imparfaitement[2], la façon dont l'encyclique a été attendue et reçue.

La réception de l'encyclique [LS](#) et la façon dont elle marque les esprits et les initiatives

Souvenons-nous de la période qui a précédé la publication de l'encyclique en juin 2015. Combien de théologiens, de professeurs, ont écrit à leur évêque, à un nonce, ou directement aux structures de la Curie romaine, en offrant spontanément des contributions au processus de rédaction. Que d'universités, de groupes de réflexion et de recherche, voire de multinationales ont rencontré ce qui était à l'époque le Conseil Pontifical « Justice et Paix » (ou d'autres structures de la Curie romaine) afin de présenter leur point de vue, de se déclarer disponible pour y contribuer, proposant des données scientifiques à insérer dans la future encyclique. Dans un contexte d'attente fébrile, des articles et même des conférences ont expliqué ce qu'allait être la prochaine encyclique sur l'écologie. Les demandes de copies encore sous embargo explosèrent au printemps 2015. L'attente d'un souffle d'air frais, d'une voix morale désintéressée, sur les questions écologiques était palpable.

Le Conseil Pontifical « Justice et Paix » et CIDSE – une alliance d'associations catholiques de développement - ont organisé une conférence pour approfondir [LS](#), début juillet 2015. Ils ont donné le ton en choisissant de célébrer la messe sur un terrain vague de Rome dont la mauvaise réputation ne fait aucun doute. Le dîner a

eu lieu tout près de ce même terrain vague. Le traiteur était une organisation de Sant'Egidio qui embauche comme cuisiniers et serveurs des personnes avec un handicap. Une partie des ingrédients avait été fournie par Coldiretti, l'une des associations italiennes d'agriculteurs, traditionnellement proche de l'Eglise.

Il est possible de retracer – à grandes lignes et avec le risque de certaines approximations – un calendrier de la réception de [LS](#).

1. Les premiers jours, sur lesquels il y aurait tant à dire.
2. Le premier semestre et l'engouement lors de la COP 21. Maintes fois, l'encyclique y a été citée. Cependant, souvent, par des pays qui reprenaient tel paragraphe mais n'avaient probablement aucun intérêt à citer tel autre. Chacun puisait dans [LS](#) ce qui l'arrangeait, au détriment parfois de la cohérence.
3. Le premier anniversaire a permis de recenser de nombreux approfondissements sous la forme de séminaires ou de publications. Ils témoignaient d'un enthousiasme pour le dialogue et l'interdisciplinarité, d'une part, mais aussi d'une demande de formation, d'autre part, afin de mieux s'organiser et d'être davantage présents sur de tels dossiers. Depuis [LS](#), d'ailleurs, les évêques sont souvent pris à partie : « Monseigneur, le pape dans l'encyclique dit que... que pensez-vous de telle situation dans notre diocèse... ? ». Le 5ème chapitre de [LS](#) réaffirme l'importance du dialogue. Or, dialoguer demande du temps, des espaces, des idées claires, des canaux précis.
4. Le deuxième anniversaire fut l'occasion de relever des initiatives encourageantes, notamment institutionnelles et éducatives : des cours universitaires et des programmes scolaires se mettent en place, des instituts diocésains et des centres de recherche naissent. Les publications sont désormais moins des présentations que des manuels sur ce qu'il convient de faire : quels choix faire en tant que consommateur, en tant que famille ou entreprise, pour améliorer son style de vie... ?

[LS](#) inspire, favorise le dialogue et crée des ponts, elle encourage l'action. Et chaque acteur prend l'initiative de s'en inspirer afin d'analyser les enjeux spécifiques à son propre contexte.

D'un point de vue romain, il s'agit de 'transformer l'essai', sans se reposer sur ses lauriers. Le Saint-Père met en garde : nous n'avons pas actuellement la culture nécessaire pour faire face à la crise ; nous devons contribuer à la venue d'un long processus de régénération ([LS 53](#) et [LS 202](#)). Le succès de [LS](#) ne saurait se quantifier par le nombre de téléchargements, de *like*, ou de participants à une conférence. Il faudra attendre plusieurs années pour pouvoir dire comment [LS](#) et les initiatives qui en découlent auront contribué à façonner « la conscience d'une origine commune » ([LS 202](#)), à « développer à nouveau la capacité de sortir de soi vers l'autre » ([LS 208](#)) ainsi que celle de collaborer afin d'administrer sagement notre maison commune ([LS 13](#) et [LS 14](#)), et à répondre à un indéniable besoin de motivation ([LS 15](#), [LS 64](#)...).

Les enjeux qui se dessinent.

Nous proposons de passer en revue quelques enjeux qui se dessinent du point de vue romain, sans prétendre qu'ils soient une prérogative 'de Rome' car ils sont parfois perçus et gérés au niveau national – ce qui est normal et bien heureux. Sans penser non plus qu'ils ne se sont fait jour que sous le pontificat de François : cependant, s'ils étaient déjà perçus, ils se font maintenant sentir de façon plus claire ou pressante.

Le discernement. Avoir un projet [LS](#), ou un fonds d'investissement [LS](#), ou un cours [LS](#)..., c'est à la mode ! Pléthore d'initiatives portent le nom de l'encyclique, ou de l'écologie intégrale. Mais, en lisant dans le détail certaines propositions de partenariat ou certaines demandes de parrainage, on peut à juste titre se poser des questions... Ceux qui viennent parfois à la rencontre de la Curie romaine ou des diocèses, s'affirmant « en accord avec le pape » le font-ils de pleine bonne foi (ils n'ont donc pas lu [LS](#) ou ne l'ont pas comprise) ou s'agit-il d'une forme d'instrumentalisation, d'un coup de publicité ? Un discernement est ici nécessaire. Chaque acteur de l'Eglise aura soin de tamiser les initiatives soumises à sa considération. Un critère fondamental pour ce discernement est celui de la dignité humaine avec ses implications. Il est donc besoin d'une solide base éthique, d'une saine anthropologie[3], d'une bonne connaissance de l'enseignement de l'Eglise.

La cohérence. Certains donnent l'impression de réduire [LS](#) à une question de climat ou d'efficacité énergétique. L'enseignement de l'Eglise sur l'écologie intégrale ne se réduit pas à l'écologie environnementale, et celle-ci ne se résume pas au climat. Le défi de la cohérence demande d'analyser et d'agir de façon intégrale, en considérant aussi les autres formes d'écologies citées par le pape (écologie sociale, culturelle et de la vie quotidienne, bonne santé des institutions, écologie humaine). Le défi est de mobiliser et d'impliquer de façon intégrale. Le mouvement pro-vie peut-il se désintéresser d'écologie ? Le calendrier « Justice et Paix » d'un diocèse ignore-t-il les principaux événements locaux destinés à la vie et à la famille ? Peut-on réfléchir aux migrations en se désintéressant des questions économiques et de développement ? Qui s'occupe de la famille pourrait-il aussi envisager une formation sur la consommation responsable ? Les préoccupations sur les nouvelles technologies iront-elles jusqu'à englober le souci de l'écologie humaine ? Et quel rôle, encore, pour les liturgistes et les théologiens, ou pour les responsables des achats dans un monastère ou un diocèse ? La *mailing list* Caritas diffusera-t-elle l'annonce de la conférence sur la biotechnologie ou la transparence fiscale ?

Certes, il y aura encore des spécialisations, des priorités de compétence ou d'intérêt personnel. Néanmoins, il faut agir avec cohérence. Des diocèses

instaurent un secrétariat à l'écologie intégrale, des universités montent une équipe transversale sur ces sujets,... cela est encourageant. Mais créer une structure n'est pas tout. Encore faut-il avoir des procédures et des réseaux, une vision et une mentalité correspondantes. C'est vraiment une question de conversion qui s'amorce. Tel est l'enjeu pour le nouveau Dicastère pour le Service du Développement humain intégral. Celui-ci regroupe les compétences et l'héritage de quatre Conseils pontificaux : celui pour les migrations et les gens du voyage, celui pour les questions sanitaires et médicales, celui qui s'occupait de la solidarité et du monde associatif, et enfin « Justice et Paix ».

La subsidiarité. Le discernement et la cohérence vont de pair avec la responsabilité et l'initiative de la part des conférences épiscopales, de chaque évêque, des supérieurs des congrégations. Il serait absurde de concevoir un centre de commandement pour la diffusion de LS, comme si chaque réunion, chaque publication était planifiée depuis Rome, ou devait en recevoir un *nihil obstat*. Gardons à l'esprit le principe de subsidiarité, l'attention à la spécificité des laïcs^[4], au rôle des « communautés chrétiennes d'analyser avec objectivité la situation propre de leur pays, de l'éclairer par la lumière des paroles inaltérables de l'Évangile » (*Octogesima adveniens, OA 4*). En ce sens, on peut interroger les options des Conférences épiscopales et - notamment dans le contexte relatif aux problématiques de développement et d'importance accordée au dialogue – l'implication des pastorales sociales locales, et la création là où cela est pertinent « de bureaux et de centres spécialisés dans l'évangélisation du social »^[5], le tout en faisant appel à « l'innovation hardie et créatrice que requiert la situation présente du monde » (*OA 42*). Le Statut du nouveau Dicastère est clair : « il entretient des relations avec les Conférences épiscopales, en offrant sa collaboration » (art. 1 § 2). Les structures de l'Église au niveau national sont pour lui des interlocuteurs constants, nécessaires, consubstantiels. Il va de soi que l'Église au niveau national ne peut être enjambée par des responsables ou des groupes de travail qui ont leur raison pour préférer parler directement avec le Vatican. La responsabilité de l'Église locale est indiscutable. Dans cette époque particulière de grande sensibilité à nombre d'enjeux liés à l'écologie intégrale (par exemple les migrations), il faut parfois de nouvelles structures et procédures au service de la subsidiarité, et sans doute une bonne allocation des moyens disponibles. Comment et dans quelle mesure coordonner et harmoniser, faire circuler l'information et les bonnes pratiques ? Comment favoriser la synergie ? Comment répondre au mieux aux nombreuses demandes de formation ? Comment accompagner tel secteur industriel ou professionnel ? Quelques pistes pour trouver des réponses :

- L'analyse des contextes
- La sensibilisation au niveau local : c'est ce niveau qui peut contribuer au changement global
- La formation et l'appropriation de la Doctrine sociale de l'Église
- La compréhension, dans chaque contexte, des engagements possibles auprès des plus pauvres

- L'établissement de partenariats, dans une dynamique de « sortie » (*Evangelii Gaudium*, EG 20), notamment dans les secteurs de la formation et du développement des personnes.

C'est par l'exemple et la parole que ce discernement et cette cohérence s'incarnent. Par l'exemple, car « l'Eglise a une responsabilité envers la création et doit la faire valoir publiquement aussi » (*Caritas in Veritate*, CV 51) : « une foi authentique [...] implique toujours un profond désir de changer le monde, de transmettre des valeurs, de laisser quelque chose de meilleur après notre passage sur la terre » (EG 183). D'où l'importance d'un travail sur nos styles de vie, sur l'écologie de la vie quotidienne. Par la parole aussi : une parole prophétique parfois, un simple principe de précaution d'autre fois, faisant écho à la clameur de la terre et à celle des pauvres. En renonçant à s'aligner sur telle ou telle position extrême et simpliste lors d'un débat, en soulignant les questions délicates habituellement laissées pour compte[6], en braquant les projecteurs sur ce qui est souvent traité de façon superficielle, tels que les progrès technologiques, la corruption, les nouvelles formes de pauvreté et d'esclavage.

Cela nous amène à aborder la question de la formation d'un point de vue international. Il y a quelques années, le Conseil Pontifical « Justice et Paix » était en mesure d'observer les fruits de la diffusion du *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*. Plus récemment, la Congrégation pour le Clergé a demandé que les prêtres soient sensibilisés au souci de la maison commune, à une saine écologie des relations humaines[7]. En observant le foisonnement d'initiatives concernant la formation – dont la formation de formateurs –, notamment en milieu universitaire[8] (mais aussi scolaire, diocésain et associatif), impossible de faire l'impasse sur une réflexion de long terme. Un médecin diplômé d'une université catholique argentine, un expert en coopération internationale formé dans une université catholique italienne, un ingénieur sortant d'une université catholique étatsunienne, un théologien issu d'une université catholique au Kenya... pourquoi n'auraient-ils pas tous reçu, dans leur cursus, quelques dizaines d'heures d'un programme sur l'écologie intégrale ? Cette écologie n'a-t-elle rien à voir avec la façon dont l'on :

- dirige un hôpital et l'on prend soin des patients ? (quelle vision intégrale de la personne ?)
- se prépare à rentrer en politique ? (quel service intégral du bien commun ?)
- planifie un projet d'urbanisme ? (quelle écologie pour les habitants et les travailleurs ?)
- gère un fond d'investissement ? (quels critères choisir pour respecter l'EI ?)
- organise un projet de recherche scientifique ? (quelle finalité, quelle limites ?)
- réfléchit à la pauvreté et à l'exclusion ?

Une même base, intégrale et commune, serait une puissante contribution à la mise en œuvre du 6ème chapitre de LS pour vraiment 'transformer l'essai'.

A travers le prisme de l'écologie intégrale, quelle appréciation de l'activité internationale à l'époque du pape François ?

Le Saint-Siège apprécie et encourage le travail de la communauté internationale, notamment celui des Nations Unies. [LS](#) cite d'ailleurs plusieurs conventions internationales ([LS 168](#)), et François a visité les sièges de l'ONU à Nairobi et à New York. Le voyage à New York (septembre 2015) coïncidait avec l'adoption de l'Agenda 2030 et des Objectifs pour le développement durable (ODD). Les ODD offrent une vision articulée des chantiers du développement. Ce programme a le mérite d'être intégral, prenant en considération de très nombreux secteurs de la vie de nos sociétés. En outre, il ne s'agit pas uniquement du développement des pays pauvres : les pays les plus riches et industrialisés sont appelés à faire leur part. François y voit « un signe important d'espérance »[\[9\]](#). Un an après, le Saint-Siège a publié une Note, sorte de réponse à l'Agenda 2030, et il est bon que ceux qui s'intéressent aux ODD la lise. L'Agenda 2030 devient un outil de référence incontournable, mais peut susciter aussi quelques perplexités, dans sa formulation (où l'on peut déceler certaines influences néfastes) ainsi que pour sa réalisation (qui ne sera pas facile).

Mais, à propos d'un autre grand moment de la vie de l'ONU de ces dernières années, le Sommet sur le développement durable qui a eu lieu à Rio de Janeiro en juin 2012, et de sa déclaration finale *L'avenir que nous voulons*, le pape a eu des mots durs : « un long et inefficace Document final » ([LS 169](#)). Cette Conférence « Rio+20 » a été pensée, par avance, pour être l'acte de naissance d'un nouveau concept : l'économie verte, l'héritage de Rio+20. La communauté internationale était-elle à bout de souffle avec le développement durable, et cherchait-elle un nouveau concept entraînant ? Elle n'a pas questionné les raisons de son insuccès, se limitant à constater que « l'intégration des trois dimensions du développement durable a progressé de manière inégale et a subi des revers »[\[10\]](#) : c'est une des différences majeures avec [LS\[11\]](#). Le fait est que, même après le sommet de Rio, cette économie verte paraît floue. Est-ce une façon de 'faire du business comme avant', simplement en le maquillant d'un peu de peinture verte ? Des panneaux photovoltaïques, c'est vert ! Mais, s'ils ont été fabriqués par de la main-d'œuvre esclave, s'ils ont été installés à la va-vite sans formation adéquate de la communauté qui les reçoit ? C'est vert, donc c'est bien ! Écologie intégrale ou économie verte, ces deux concepts n'ont guère la même profondeur ni la même portée. Il faut connaître le langage de l'ONU, ses mécanismes et son calendrier

afin de contribuer utilement à ses travaux. Mais sans s'aplatir sur ses concepts ou ses politiques lorsque la vision de l'Eglise permet d'aller plus loin et de mieux servir le développement humain intégral.

On assiste aujourd'hui, lors des grands sommets sur le climat, les océans, l'énergie, la biodiversité, ... à un déploiement du rôle du secteur bancaire, financier, privé. Il est chaque fois question de créer un contexte favorable afin que les investisseurs contribuent à un développement durable, qui autrement semblerait perdu d'avance faute d'expertise et de moyens. L'on discute « des questions écologiques et du développement agricole en termes de 'services payants', de 'capital naturel', de 'services écosystémiques' » [12], ou encore d'investissements dans les aires marines protégées. L'Eglise reconnaît certes la validité du profit – y compris du profit de ceux qui réalisent un investissement, de nombreuses expériences pilotées par des organisations catholiques ne l'ignorent pas. Mais encore faut-il que tout investissement contribue à de « véritables améliorations des conditions de vie » [13] au sein des sociétés concernées. Les labels d'investissement éthique ou responsable, de commerce équitable, de principes pour investir, l'*impact investing*, ... tout cela doit être analysé avec prudence, à l'aune d'une solide base éthique. Il faut des indicateurs qui reflètent les exigences de l'écologie intégrale.

Venons-en aux négociations sur le climat. La contribution de Saint-Siège n'y est pas d'abord technique : en lisant certains documents de la diplomatie vaticane, l'on constate l'effort du Saint-Siège pour introduire, au sein des travaux sur le climat, des préoccupations en rapport avec l'écologie intégrale. Par exemple : la solidarité intergénérationnelle, une juste transition dans les emplois, l'interdépendance des questions climatiques et de celles ayant trait à la pauvreté et à la dignité humaine, la question de l'éducation [14].

En conclusion

C'est chacun qui, dans une démarche de conversion [15], apportera sa contribution à la transformation de l'essai, adoptant l'EI comme prisme pour l'analyse et l'action.

Avec le développement durable et ses trois piliers, nous n'avons uniquement un moyen : continuer à nous développer, durablement certes - à savoir tant que ça dure... -, à croire et à satisfaire nos besoins mais sans bien savoir quel objectif final est en vue. Tandis que, avec l'écologie et le développement humains intégraux, nous sont proposés à la fois un moyen et une finalité ! Aller jusqu'au développement intégral de la personne, de chaque personne, vers la réponse à sa vocation, vers la fructification des talents, vers la sainteté.

D'un côté, nous avons un modèle (largement répandu, certes) qui a besoin de mesures de correction. De l'autre, une proposition qui appelle à la fondation d'un nouveau paradigme.

[1] cf. le texte italien de [Mater et Magistra](#) proposé par le site du Vatican, § 51 et 210.

[2] Esquisser un catalogue des initiatives directement inspirées par [LS](#) serait inapproprié. Qui plus est, il risquerait de ne pas rendre justice aux efforts de certaines Conférences épiscopales qui ont certes contribué à la diffusion de [LS](#), sans chercher nécessairement à en informer Rome ou qui n'ont pas eu de visibilité particulière.

[3] Cf. [LS](#) chap. 3.

[4] Cf. Conseil Pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, § 83, 531.

[5] Conseil Pontifical « Justice et Paix », *Terre et Nourriture*, [LEV](#), Cité du Vatican 2015, § 150.

[6] Comme le fait par exemple [LS](#) à propos des OMG, cf. [LS 133-136](#).

[7] Cf. *Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis. Le don de la vocation presbytérale*, décembre 2016, § 172.

[8] Des chaires [LS](#) ont été créées au sein des Universités catholiques du Honduras et du Panama. Les universités pontificales de Rome se sont unies d'une façon inédite pour offrir un diplôme en écologie intégrale.

[9] *Discours aux Nations Unies*, 25 septembre 2017.

[10] *L'Avenir que nous voulons*, § 20.

[11] [LS](#), dans son 3ème chapitre, étudie la cause des problèmes, tandis que *L'Avenir que nous voulons* se limite à évoquer de multiples crises, sans ressentir apparemment le besoin de creuser plus loin.

[12] *Terre et Nourriture*, § 100. Cf. aussi, à propos des investisseurs et des entrepreneurs, dans ce même ouvrage, § 134-140, outre la publication *La vocation du dirigeant d'entreprise*, 2012.

[13] François, *Lettre au Premier ministre d'Australie à l'occasion du Sommet du G20*, 6 novembre 2017.

[14] Cf. Richard Gallagher, conférence *Il contributo diplomatico della Santa Sede nel negoziato sull'ambiente*, publiée dans *Dolentium Hominum*, N. 88-2015, pp. 83 ss.

[15] Les problématiques environnementales peuvent être un point de départ pour une conversion.

Pour citer l'article : <https://www.doctrine-sociale-catholique.fr//la-doctrine-sociale-en-debat/225-l-ecologie-integrale-un-point-de-vue-romain>